

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 46 (1917)

Heft: 15

Artikel: À propos d'éducation patriotique [suite]

Autor: Dévaud, E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038919>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos d'Education patriotique

(Suite)

Le lieu matériel de l'intérêt de l'écolier pendant la seconde enfance est délimité par le cercle de son regard. Deux divisions s'y trouvent naturellement tracées : d'abord le cercle intérieur que parcourt ses pieds dans ses jeux et ses escapades, puis le cercle plus vaste qu'il parcourt des yeux. Le cours inférieur utilise l'intérêt local ; le cours moyen, l'intérêt régional.

La première branche civique du programme primaire me paraît donc devoir être la géographie, géographie locale au cours inférieur, et géographie régionale, qui correspond chez nous à celle du canton, au cours moyen.

La première étape de l'éducation nationale apprend donc à connaître, à aimer, à servir la patrie locale et régionale, dont la nation n'est que l'extension raisonnée et volontaire jusqu'aux frontières historiques. La famille s'y emploie, et l'entourage, et la profession ; l'école et l'enseignement s'y doivent employer aussi.

Le cours inférieur cependant n'a d'autre programme civique que les simples leçons de choses habituelles dont nous avons parlé. Tout au plus étudie-t-il, à la fin de la seconde année, en causeries enjouées, précédées d'excursions ou de tâches d'observation, la patrie de son âge, le village, le bourg, le quartier, déterminant sur place le relief du sol, le groupement des maisons, les rues et les routes, les champs et leurs productions, le ruisseau de sa source à son embouchure dans la rivière voisine, la carrière grise au flanc du coteau et la forêt prochaine. Leçons de choses encore plutôt que de géographie, si bien que je reporterais volontiers au cours moyen, comme introduction à l'étude de la carte du canton, l'examen du plan de la commune, du milieu local.

« Ne chemine plus dans la ville du bon Berthold de Zähringen comme si tu n'avais pas deux yeux pour voir, un esprit pour réfléchir et un cœur pour aimer ». Cette invite du P. Girard à l'enfant de Fribourg s'adresse aussi à l'instituteur, dont c'est la tâche d'aider l'écolier à ouvrir les yeux, l'esprit et le cœur sur le milieu qui l'entoure, la terre et les hommes. Car les ambitions du P. Girard dépassent la prétention modeste inscrite au sous-titre de son *Explication du Plan de Fribourg* : de « servir de première leçon de géographie » ; elles tendent, lui-même nous l'avoue quelque part, à trans-

former cette leçon de géographie en une « introduction à la vie sociale ».

Aussi bien conduit-il d'abord ses écoliers sur un tertre qui domine la ville et il leur montre la configuration du terrain sur lequel elle est assise, l'horizon, la disposition des quartiers ; puis il en parcourt les rues, en remarque les édifices et les particularités. Alors seulement il leur présente son *Plan*, que tous doivent apprendre à lire en y retrouvant la réalité observée au cours des leçons précédentes. C'est bien de la géographie, mais c'est aussi, et en même temps, de la formation sociale. Il s'agit d'apprendre à lire les cartes, mais aussi d'apprendre à ouvrir les yeux. Les écoliers ont-ils jamais regardé avec une curiosité réfléchie les divers monuments ? Se sont-ils souciés des institutions civiques qui en régentent les citoyens ?

Fribourg compte un grand nombre de familles qui toutes ont leur nom particulier et font leur ménage à part. Sous ce rapport, elles sont toutes séparées, et cependant elles sont toutes réunies par les services qu'elles se rendent mutuellement.

La plupart exercent quelque industrie. Les unes sont occupées à bâtir, réparer et meubler nos maisons ; d'autres à nous fournir ce qu'il nous faut pour nous vêtir de la tête aux pieds ; d'autres encore à pourvoir notre table du nécessaire, ou à venir au devant de mille autres besoins. Nous avons aussi des médecins pour la santé, des maîtres pour instruire en tout genre et des ecclésiastiques pour la religion. Nous sommes donc tous liés par des services mutuels et l'on peut dire que, dans la règle, chacun donne et que chacun reçoit.

Vous ne donnez rien encore, parce que vous n'êtes qu'un enfant ; mais en attendant que l'âge vienne, calculez souvent combien de personnes travaillent pour vous. Ce calcul vous étonnera et vous vous y perdez.

... Dès que plusieurs familles vivent en société, il leur faut des *lois* pour régler leur conduite au profit de toutes. Il leur faut aussi des *préposés*, n'importe le nombre et le nom. La loi ordonne ce que chacun doit faire ou éviter pour le bien public. Les préposés exécutent la loi, et font pour tous ce que tous ne peuvent pas faire. Tous les autres sont obligés de se soumettre, afin qu'il y ait paix, ordre et bien-être dans la société. N'y a-t-il pas un père et une mère dans chaque famille, et comment irait le ménage, si les enfants et les domestiques n'obéissaient pas ? Tout serait bientôt en désordre, en guerre et en décadence.

Les habitants de Fribourg forment ensemble un grand ménage, et c'est le Conseil municipal qui y tient la place de père et de mère. Comme le ménage est fort étendu et qu'il a une infinité de besoins divers, ce Conseil a diverses Commissions pour l'aider dans ses fonctions, divers employés et des ouvriers de tout genre qui sont à son service, ou, pour mieux dire, au service du public fribourgeois.

Les élèves sont mis, sans fracas ni verbiage, en présence d'un aspect de la question qui ne manque pas de les captiver.

Ils ont étudié leur milieu physique et social avec une curiosité parfois amusée, toujours éveillée. Mais ils appartiennent à ce milieu. Des liens étroits les y rattachent ; des responsabilités vont bientôt leur incomber à son égard. Toute une économie politique se déroule, suggestive, admirablement intuitive et très simple, à leur portée. Les fonctions des différentes autorités sont décrites, en commençant par la Chambre des Ecoles. Les édifices affectés à des services publics servent de base concrète à ces explications. La captation et la distribution des eaux, le pavage des rues, la police du feu, l'éclairage public, l'assistance des pauvres et des orphelins sont autant de nécessités sociales qui nous lient les uns les autres, les citoyens aux « préposés », et des devoirs en découlent auxquels les citoyens ne peuvent se dérober sans forfaire.

Mais le ton s'élève et, de la commune avec ses « bourgeois » et ses « habitants », l'étude du corps politique et social monte à la « République » dont Fribourg est la capitale, à l'Eglise, cette autre société à laquelle appartient l'enfant aussi.

Tous les habitants du canton de Fribourg portent le nom de Fribourgeois comme nous, parce qu'ils sont membres du grand ménage, bien qu'ils ne vivent pas dans nos murs. Que serions-nous sans eux ? — Nous avons comme cela une double patrie, l'une très resserrée, qui est notre ville, où notre berceau a été mis ; l'autre, assez étendue, qui est notre canton où croit notre pain. On vous fera connaître cette *patrie fribourgeoise* dans les leçons de géographie, et plus tard on vous parlera de la *patrie suisse* composée de vingt-deux cantons, qui ne font qu'une seule et même Suisse. Alors s'étendront vos pensées et il faudra étendre en même temps les affections de votre cœur.

(A suivre.)

E. DÉVAUD.

La sténographie dans l'enseignement

(Suite et fin.)

En quelques instants l'enfant est capable de posséder l'alphabet Duployé. Grâce à celui-ci, les lettres de notre alphabet ordinaire lui deviendront plus rapidement familières. Lors même qu'il sera en possession des caractères de l'écriture ordinaire, que de peines ne faudra-t-il pas pour lui apprendre à former des mots. Si, par exemple, le maître lui fait écrire le mot « lampe, » le pauvre petit présentera toutes les orthographies avant de donner la bonne. Ce sera d'abord lempe, puis lenpe, lanpe. Enfin, quand il aura tout essayé, il tombera sur « lampe » sans s'en apercevoir.